



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -  
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20171109-2017-44-DE  
Date de télétransmission : 09/11/2017  
Date de réception préfecture : 09/11/2017

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

### 2017-44 PROGRAMME DE MOBILITE DURABLE EN COLLABORATION AVEC L'ADEME

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 9 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 31 octobre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21  
Votants : 19

#### Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

#### Titulaires absents :

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)  
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé)

#### Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

#### Départ en cours de séance

Monsieur Bernard LEBEAU, (pouvoir donné en cours de séance à Monsieur POSSOZ)

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 10 novembre 2017

# **2017-44 PROGRAMME DE MOBILITE DURABLE EN COLLABORATION AVEC L'ADEME**

Vu, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, publiée au Journal Officiel du 18 août 2015,

Vu la délibération du Comité syndical n°2016-59 du 8 décembre 2016,

Le SYDELA, en collaboration avec l'ADEME, souhaite développer un programme de mobilité durable comprenant quatre axes principaux.

## **1. Développer les carburants alternatifs sur le territoire**

- Développer et promouvoir le service SYDEGO auprès des collectivités et usagers
- Développer le GNV, de la réalisation d'une étude d'opportunité à la construction de station(s)
- Identifier les opportunités et expérimenter la mobilité hydrogène à partir de sources renouvelables

## **2. Accompagner les collectivités dans la transition énergétique de leur parc de véhicules**

- Optimisation utilisation des flottes captives
- Intégration des carburants alternatifs en particulier le véhicule électrique

## **3. Développer les pratiques de mobilité complémentaires**

- Analyser le territoire et le profil mobilité
- Sensibiliser et communiquer sur le territoire sur la mobilité durable
- Accompagner la réalisation de projets de mobilité innovants
- Contribuer au projet SMILE sur le chantier Mobilité

## **4. Partager la problématique de la mobilité durable en interne et sur le territoire**

L'ADEME propose un soutien financier avec un conventionnement sur 3 ans.

Le comité décide, à l'unanimité :

- de valider le programme de mobilité durable en collaboration avec l'ADEME,
- d'autoriser le Président à signer une convention de 3 ans avec l'ADEME,
- d'affecter Amandine ADREANI pour la mise en place de ce programme mobilité.

